

212/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Chantal COLLÉOU ; Sonia FLOCH ; Jean-Hervé GOARNISSON ; Annick LE GALL ; Florent LE HERVÉ ; Rémy LE MEUR ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Cyrielle MOY ; Françoise NORMAND ; Hervé TILLY ; Paul UGUEN

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2023

Objet : Vente de terrain Roz an Dour

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Paul LYPHOUT et Madame Leïlla PECQUEUX ont signé une promesse d'achat de la propriété BARON, située 1 Roz an Dour. La commune de Guerlesquin a été informée par l'étude de Maître L'HELGOUALC'H du souhait des futurs acquéreurs d'acheter un terrain cadastré D 25, d'une superficie de 3 513 m² appartenant à la commune de Guerlesquin, situé à proximité de cette propriété.

Monsieur Le Maire propose de vendre cette parcelle, de fixer le prix de vente à 1 € du m², les frais d'actes notariés étant à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention :

- **Autorise la vente du terrain cadastré D 25 au tarif de 1 € du m², les frais d'actes notariés étant à la charge des acquéreurs.**
- **Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.**



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric CLOAREC